



GÉNÉRATIONS  
DURABLES

**Solveo Energies a été créé en 2008 par Jean-Marc Matéos, également dirigeant de la société Matéos Electricité spécialisée depuis 30 ans dans l'ingénierie et l'installation électrique auprès de l'industrie et du bâtiment.**

Le développement de l'ensemble des activités du groupe en France et à l'international s'appuie sur l'expertise et le savoir-faire reconnus depuis plus de 20 ans de femmes et d'hommes convaincus par les énergies renouvelables.

Près de 320 sites de production sont déjà exploités à travers la France. En plus de son siège à Toulouse, le groupe dispose de 7 agences ancrées dans le territoire (Nantes, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Strasbourg, Nice, Paris), et déploie également ses activités à l'international.

Pour plus  
d'informations  
sur ce projet



**Nathan LECURU**  
Chef de projet  
07 76 34 08 01  
n.lecuru@solveo-energies.com



**Thomas JULLIEN**  
Développeur territorial  
07 76 15 64 92  
t.jullien@solveo-energies.com



**Emmanuel VAILLE**  
Responsable de la concertation  
06 49 21 31 64  
e.vaille@solveo-energies.com

[www.projet-montchevrier-aigurande.solveo-energies.com](http://www.projet-montchevrier-aigurande.solveo-energies.com)



# Lettre d'information

Projet Bovivoltaïque du Berry

## Editorial

Solveo Energies, producteur français indépendant d'électricité renouvelable, étudie la possibilité de développer un projet agrivoltaïque sur les communes de Montchevrier et d'Aigurande. Conçu en partenariat avec trois éleveurs, il a pour objectif de consolider leur activité agricole tout en produisant de l'électricité renouvelable. En choisissant un projet de taille raisonnée sur plusieurs petites parcelles, Solveo Energies souhaite privilégier une bonne intégration dans le territoire et le paysage.

Afin que tous les habitants de Montchevrier et d'Aigurande puissent prendre pleinement connaissance du projet, nous vous présentons dans ce courrier toutes les informations dont nous disposons à date.

Nous mettons en place un dispositif de concertation vous permettant de nous contacter pour toute question sur ce projet. Nous vous tiendrons également informés de l'organisation prochaine de temps d'échanges.

Vous pouvez consulter les informations relatives au projet sur le site internet : [projet-montchevrier-aigurande.solveo-energies.com](http://projet-montchevrier-aigurande.solveo-energies.com)

Bonne lecture !

## Agir pour la transition énergétique

Le projet agrivoltaïque porté par Solveo Energies et par les trois éleveurs est développé avec l'accord des municipalités d'Aigurande et de Montchevrier. En effet, il s'inscrit dans les objectifs nationaux de développement des énergies renouvelables et en particulier dans les zones d'accélération définies par les collectivités locales (loi APER du 10 mars 2023). Il offre également un soutien à l'agriculture locale, dont la pérennité est un enjeu fort pour l'économie berrichonne.



# Qu'est ce que l'agrivoltaïsme



- Un projet agrivoltaïque est une installation solaire **au service d'une activité agricole**. Il permet d'aider l'agriculture à s'adapter au changement climatique, en apportant de l'ombre aux cultures, aux prairies et au bétail.
- Ce dispositif est **encadré par le décret n°2024-318 du 8 avril 2024** : la production agricole doit rester **l'activité principale** de la parcelle, et l'installation doit être **totale et réversible**.
- Les panneaux seront espacés de manière à **laisser circuler** tracteurs et outils agricoles facilement sur la parcelle. Les panneaux seront ancrés par pieux battus, qui ne nécessitent pas de fondation en béton. Cette technologie permet de **ne pas artificialiser** les sols.
- Solveo Energies s'engage légalement à **assurer le démantèlement de l'ensemble des infrastructures** liées à la production d'énergie et **garantit le recyclage des panneaux** à la fin de la vie du parc.



## Le projet envisagé

L'Indre est un territoire historique d'élevage, mais la filière rencontre aujourd'hui des difficultés. Les aléas climatiques sont plus intenses qu'autrefois, et de lourds investissements sont nécessaires pour continuer à faire vivre des exploitations agricoles familiales.

Heureusement, ce projet agrivoltaïque offre des solutions pour faire face à ces défis. Il apportera notamment aux éleveurs :

- Un ombrage pour améliorer la qualité du fourrage et le confort des animaux, face aux fortes températures et aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents.
- Un complément de revenu stable issu du partage de la valeur de la production d'électricité, permettant aux éleveurs de gérer l'instabilité des prix et la hausse des charges.

En soutenant ces trois exploitations, ce projet agrivoltaïque a donc pour objectif de contribuer à l'avenir de l'élevage dans l'Indre.

## Les acteurs du projet



«J'ai repris l'exploitation de mon père en 2015 et ai agrandi le troupeau progressivement depuis. En 2022, j'ai subi de fortes pertes de fourrage lors des épisodes de sécheresse ce qui a impacté mon exploitation. Actuellement seul et touché à la main suite à un accident, ce projet, en plus de protéger mes prairies, me permettra d'employer un salarié agricole pour m'aider dans mes tâches.»

**Kevin MOREAU, 28 ans**  
Éleveur bovin dans la commune d'Aigurande



«J'ai repris l'exploitation familiale en 2009, j'exploite aujourd'hui 123 hectares. Du fait de stabulations trop petites, une partie de mes animaux passe l'hiver dehors. Grâce au projet, ils pourront se protéger hiver comme été sous les panneaux.»

**Johan LELONG, 45 ans**  
Éleveur bovin dans la commune de Montchevrier



«Je me suis installé en 2021 dans le but de reprendre l'exploitation familiale d'ici 5 ans et d'augmenter progressivement mon cheptel qui est aujourd'hui de 55 têtes. Les épisodes de sécheresse ont fortement impacté mes prairies ces dernières années. Le projet agrivoltaïque permettra d'y apporter de l'ombrage pour tendre vers une autonomie alimentaire de mon élevage.»

**Thomas LETESSIER, 28 ans**  
Éleveur bovin dans la commune de Montchevrier

## Les étapes d'un projet agrivoltaïque

